



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

By e-mail to: - Par courriel au :

Sara.Gould@tc.gc.ca

Attention: - Attention :
Barbara Gorman

Title - Sujet Ressources de Services d'application pour le Groupe des services numériques		Amendment No. - N° modif. 2
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-230303	Date of Amendment Date de modification March 20, 2024 / 20 mars 2024	
Address enquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : Sara Gould E-Mail Address - Courriel: Sara.Gould@tc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
At - à: 2:00 PM / 14h00
On - le: April 09, 2024 / 09 avril 2024
Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Daylight Time (EDT) / Heure avancée de l'Est (HAE)

QUESTIONS ET RÉPONSES À DDP ET AMENDEMENTS

Dossier: T8080-230303

Esprit d'initiative: Ressources de Services d'application pour le Groupe des services numériques

Publication de la DP: le 13 mars 2024

L'invitation prend fin: le 09 avril 2024, 14h00 HAE

CETTE MODIFICATION A CETTE SOLICITATION A POUR BUT DE:

1. Donner des précisions et répondre aux questions des fournisseurs éventuels

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question #	Questions et Réponses
Question 8	<p><u>Référence OO3</u> : Il est énoncé au critère OO3 que : « Le soumissionnaire doit indiquer le gestionnaire client proposé qui serait responsable de tout contrat subséquent. Le gestionnaire client désigné doit être ou avoir été un gestionnaire client pour l'un des contrats indiqués dans OO3. »</p> <p>Transports Canada pourrait-il confirmer qu'il devrait s'agir de « OO1 » et non de « OO3 »?</p>
Réponse 8	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, réponse 2.
Question 9	Afin de s'assurer que Transports Canada reçoive des réponses de soumissionnaires ayant une expérience pertinente qui correspond directement à l'énoncé des travaux de la présente DP, veuillez confirmer que le « Volet 1 des SPICT : Catégorie des services d'application » utilisé par les soumissionnaires dans le formulaire (B) des Critères techniques obligatoires de l'entreprise (OO) 2 doit correspondre aux catégories exactes énumérées dans OO2 (c.-à-d. A.1. Architecte d'application/logiciel, A.7. Programmeur/analyste et A.12. Architecte Web), et que les catégories de ressources similaires ne seront pas prises en considération.
Réponse 9	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, réponse 1.
Question 10	Quelqu'un fournit-il actuellement ou a-t-il fourni par le passé des services similaires ou pertinents? Dans l'affirmative, qui a fourni ces services, quelle est (ou était) la valeur du contrat et quelle est (ou était) la durée du contrat (y compris les éventuelles prorogations), et cette personne est-elle autorisée à soumissionner pour cette occasion?
Réponse 10	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, réponse 3.
Question 11	Pourriez-vous également fournir une copie de l'appendice F de l'annexe A, dont il est fait référence à la page 49 de la DP?
Réponse 11	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, article 2

Question 12	La DP mentionne l'utilisation de « l'arrangement en matière d'approvisionnement pour Services professionnels en informatique centrés sur les tâches ». L'État peut-il confirmer si les fournisseurs peuvent utiliser n'importe quel contrat de technologie informatique centré sur les tâches?
Réponse 12	Le Canada a examiné votre demande. Lorsque vous répondez aux critères d'identification des arrangements en matière d'approvisionnement pour Services professionnels en informatique centrés sur les tâches, TC fait référence à l'arrangement en matière d'approvisionnement pour les SPICT EN578-170432/B
Question 13	Si le contrat n'est pas un contrat SPICT avec une correspondance catégorielle directe, l'État exigera-t-il une lettre signée du client attestant que les ressources fournies effectuent un travail identique/similaire au moyen de la mise en correspondance des tâches à plus de 80 % des tâches de l'EDT de la DP?
Réponse 13	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, réponse 1.
Question 14	Le critère obligatoire OO3 stipule que « le gestionnaire client doit être ou avoir été un gestionnaire client de l'un des contrats indiqués dans OO3 ». L'État peut-il confirmer s'il s'agit plutôt des contrats indiqués dans OO1 ou OO2?
Réponse 14	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, réponse 2.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.